

Ceci fait partie de la série

L'Évangile de Jean

De

Bruce McLarty

“Je ne trouve aucun motif [de condamnation] en lui” (18.1–19.16)

Chaque chanson crée une ambiance qui lui est propre. Certaines mélodies mettent le sourire au visage, d'autres des larmes aux yeux. Certaines rappellent les meilleurs jours de sa vie, d'autres rappellent surtout les déchirements de cœur. Ce phénomène, nous le connaissons et nous nous y attendons dans les chansons ; nous devrions nous y attendre également dans les passages de la Bible qui, eux aussi, ont chacun leur caractère particulier. Notre texte pour cette leçon est l'un des passages les plus troublants et douloureux des Écritures.

Pendant dix-sept chapitres, nous avons lu l'histoire de la vie et du ministère de Jésus. Jean donna le récit des paroles et des actions de Jésus, ordonnant l'histoire pour qu'elle crée la foi dans le cœur des lecteurs. Au début du chapitre 18, Jésus s'avancit résolument vers la croix, le but annoncé de sa vie. Cette section pleine de bouleversements émotionnels raconte trois procès qui eurent lieu dans les quelques heures qui précédèrent la crucifixion de Jésus : le procès de Jésus, celui de Pierre, et celui de Pilate. Ces procès sont tissés comme une corde à trois fils ; leur histoire transmet le message de Dieu concernant son Fils, ainsi que l'importance de la foi en lui.

LE PROCES DE JESUS

Après avoir passé la soirée à manger et à prier avec ses disciples, Jésus les conduisit hors de la ville, en traversant le ravin du Cédron¹

¹ Pendant les grosses pluies, le Cédron coule en bas de ce profond ravin à l'est de Jérusalem, séparant les murailles de la ville et le Mont des Oliviers. Le jardin de Gethsémané (Mt 26.36), est situé sur le Mont des Oliviers.

(18.1), dans un jardin où lui et ses disciples étaient souvent venus pour prier. Il est évident que Jésus orchestra sa propre arrestation. Ses ennemis croyaient lui jouer un tour en l'arrêtant la nuit, quand les foules n'étaient pas présentes pour le protéger. En réalité, Jésus l'avait arrangé ainsi pour que Judas et les soldats n'aient pas de difficulté à le trouver.

Le groupe qui le cherchait se composait de soldats conduits par les souverains sacrificateurs et les Pharisiens. Lorsqu'ils arrivèrent dans le jardin, ils portaient des lanternes, des torches, et des armes. Jésus leur demanda : “Qui cherchez-vous ?” (18.4) ; ils répondirent : “Jésus de Nazareth” (18.5). Lorsque Jésus répondit : “C'est moi”, ils reculèrent par peur et tombèrent par terre. Encore une fois, Jésus leur demanda qui ils cherchaient, et ils répondirent encore : “Jésus de Nazareth”. Jésus leur dit une deuxième fois que c'était lui, et ils l'arrêtèrent finalement, le ligotant et le conduisant vers Jérusalem pour être jugé. Son comportement ne fut pas celui d'un homme qui voulait éviter l'arrestation. Au contraire, c'était l'action confiante d'un homme qui savait à quel point il était important que les événements de cette nuit-là aient lieu.

La première phase du procès de Jésus eut lieu à la maison d'Anne, ancien souverain sacrificateur et beau-père de Caïphe, souverain sacrificateur cette année-là. Le fait que l'on ait conduit Jésus en premier à la maison d'Anne suggère que si Caïphe portait le titre du poste, Anne en portait le pouvoir. A la maison d'Anne,

on interrogea Jésus sur ses enseignements et sur les disciples qu'il avait rassemblés autour de lui. Lorsqu'il leur dit qu'il n'avait pas de secrets, que ses enseignements avaient eu lieu en public pour que tous puissent entendre et évaluer, l'un des officiers frappa Jésus sur la bouche, sous prétexte qu'il manquait de respect envers Anne. Après ceci, Anne envoya Jésus, toujours ligoté, à Caïphe.

De la maison de Caïphe, Jésus fut acheminé vers la résidence officielle du gouverneur romain, un endroit connu sous le nom de "prétoire"² (18.28). Ce qui s'ensuivit aurait été drôle si la vie de Jésus n'avait pas été en jeu. Les Juifs, considéraient le prétoire comme la maison d'un païen ; il était donc exclu d'y entrer, surtout au moment de la Pâque³ ! Pilate dut sortir de sa propre demeure afin de parler avec les chefs juifs qui réclamaient la mort de Jésus. Pendant les heures qui suivirent, il entra et sortit plusieurs fois, essayant de comprendre quelque chose à ces événements et cherchant désespérément le moyen de relâcher Jésus.

Pilate dit d'abord aux chefs des Juifs : "Prenez-le vous-mêmes et jugez-le selon votre loi" (18.31). Mais ils cherchaient à le faire mettre à mort, ce que seul le gouverneur romain avait le droit de faire. Pilate amena Jésus à l'intérieur et commença à l'interroger : "Es-tu le roi des Juifs ?" (18.33). Lorsque Jésus ne lui répondit pas directement, Pilate s'indigna : "Moi, suis-je donc juif⁴ ?" (18.35). Jésus répondit :

Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon

² Typiquement, le gouverneur romain habitait dans la ville portuaire de Césarée, dont la culture s'approchait plus de celle de Rome. Cependant, le gouverneur manifestait toujours sa présence politique et militaire à Jérusalem pendant la Pâque, à cause de la signification particulière de cette fête et du risque omniprésent d'un soulèvement juif contre Rome. (Après tout, la Pâque avait commencé comme la commémoration d'une époque où les Juifs s'étaient échappés d'un autre oppresseur : l'Égypte !)

³ Voir Actes 10.28 ; 11.3, 12.

⁴ Les Écritures traitent Ponce Pilate avec plus d'indulgence que la plupart des historiens de l'antiquité, qui voyaient en lui un gouverneur romain cruel qui détestait les Juifs et saisissait toute occasion pour les offenser délibérément. Pendant ses dix années passées en Israël, Pilate déroba des fonds du trésor public, incita un soulèvement populaire en amenant dans la ville les idoles romaines tant haïssables pour les Juifs, fit massacrer un groupe d'adorateurs galiléens (Lc 13.1) ainsi qu'un grand groupe de Samaritains rassemblés sur le Mont Garizim. Quand Pilate dit à Jésus : "Moi, suis-je donc juif ?", il donnait dans le sarcasme, car il ne fit jamais aucun effort pour cacher sa haine des Juifs.

royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi, afin que je ne sois pas livré aux Juifs ; mais maintenant, mon royaume n'est pas d'ici-bas (18.36).

Après cet échange exaspérant avec Jésus, Pilate "sortit de nouveau" (18.38) pour dire aux chefs juifs qu'il ne trouvait rien de condamnable en Jésus. (Il ne se rendait pas compte à quel point il avait raison !)

Par cet interrogatoire, Pilate avait espéré satisfaire les accusateurs de Jésus. Il n'en fut rien. Devant cette solution offerte dans le but de leur "sauver la face", les chefs refusèrent net, réclamant plutôt la libération d'un meurtrier⁵ et exigeant la crucifixion de Jésus. Frustré dans ses efforts d'apaiser les accusateurs de Jésus, Pilate le fit flageller et permit à ses soldats de le frapper et de se moquer de lui. C'est à ce moment-là qu'on mit sur le Sauveur la couronne d'épines et le manteau de pourpre.

Pilate fit sortir Jésus, portant la robe et la couronne humiliantes et le présenta aux chefs des Juifs. S'il espérait ainsi satisfaire enfin leur haine de Jésus, il se trompait lourdement. Ils crièrent encore : "Crucifie ! Crucifie !" (19.6). Pilate leur dit alors de le faire eux-mêmes. Ils l'informèrent que Jésus se disait Fils de Dieu. Mais au lieu de convaincre Pilate de le crucifier, cette information effraya plutôt le gouverneur. Bien que refusant de croire dans le Dieu des Juifs, il ne voulait pas offenser un dieu quelconque en tuant son fils !

Pour trouver la solution insaisissable au problème de la conduite à adopter vis-à-vis de Jésus, Pilate le fit entrer une nouvelle fois dans le prétoire et le questionna encore. Cette fois-ci, lorsque Jésus refusa de répondre à ses questions, Pilate dit (il cria, probablement !) : "Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher, et que j'ai le pouvoir de te crucifier ?" (19.10). Jésus répondit : "Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en-haut. C'est pourquoi celui qui me livre à toi est coupable d'un plus grand péché⁶" (19.11). Sur ce, Pilate redoubla d'efforts pour le faire libérer.

Lorsque les chefs juifs rejetèrent le dernier

⁵ Barrabas avait assassiné quelqu'un lors d'une récente révolte à caractère politique (Lc 23.19 ; Ac 3.14).

⁶ Le thème du don librement accordé de la vie de Jésus a été introduit plus tôt dans notre étude, dans le contexte de son titre du "Bon Berger" (10.17-18).

effort de Pilate pour relâcher Jésus, Pilate n'en pouvait plus. Il amena Jésus dans un lieu appelé "Gabbatha" (19.13), où l'on prononçait les jugements officiels. Il annonça : "Voici votre roi !" (19.14) et le livra pour être exécuté. Le procès de Jésus était terminé.

En termes de justice, la procédure de cette nuit-là était une disgrâce et une tragédie. Le procès en lui-même, tel que Jean le décrivit, montre que Jésus était innocent ! Mais le pouvoir et la politique l'emportèrent sur la vérité et la raison. Un homme innocent fut condamné à mourir tout simplement parce qu'il était devenu une menace pour ceux qu'il ne fallait pas menacer. Le chrétien, cependant, porte en lui une perspective tout autre sur les événements de cette nuit, et de son lendemain. Nous le voyons non pas principalement comme une tragédie, mais comme un don généreux. Jean souligne que la vie de Jésus ne lui était pas arrachée, mais qu'il la donna librement.

LE PROCES DE PIERRE

Le deuxième procès de cette nuit, celui de Pierre, était spirituel. Nous reprenons son histoire au moment où Jésus lavait les pieds des disciples. Pierre, comme à son habitude, réagit avec fougue, interdisant d'abord à Jésus de lui laver les pieds, puis lui demandant ensuite de lui laver tout le corps (13.6-9). Plus tard, lorsque Jésus dit aux disciples qu'ils ne pouvaient le suivre là où il allait, Pierre insista que rien ne l'empêcherait de suivre son Maître : "Seigneur, lui dit Pierre, pourquoi ne puis-je pas te suivre maintenant ? Je donnerai ma vie pour toi" (13.37). Puis Jésus prophétisa : "Tu donneras ta vie pour moi ! En vérité, en vérité, je te le dis, le coq ne chantera point, que tu ne m'aies renié trois fois" (13.38). Pierre ne pouvait concevoir ce qu'il dirait et ferait dans les quelques heures à venir.

Plus tard dans la soirée, au jardin, Pierre se montra apte à se battre avec les soldats venus pour arrêter Jésus (18.10). Se saisissant d'une épée, il frappa un homme du nom de Malchus, serviteur du souverain sacrificateur. Bien qu'il ait probablement eu l'intention de lui trancher la tête, il ne réussit qu'un coup oblique qui coupa l'oreille de l'esclave.

Aussi rapidement que l'escarmouche avait commencé, elle s'arrêta ; Jésus dit à Pierre de remettre son épée au fourreau. A ce moment-là,

donc, Pierre parut comme le plus audacieux, le plus courageux de tous les disciples.

Le procès personnel de Pierre s'intensifia lorsque Jésus fut amené à la demeure du souverain sacrificateur. Jean explique que Pierre se trouvait dans la cour quand les événements suivants se produisirent (18.15-16). Quand Pierre entra, une servante, gardienne de la porte, lui demanda : "Toi aussi, n'es-tu pas des disciples de cet homme ?" Pierre répondit : "Je n'en suis pas" (18.17). Cet homme qui, quelques heures auparavant, se disait prêt à se battre contre toute une bande de soldats envoyés chercher Jésus, se trouva à présent intimidé par une simple servante !

La nuit était froide ; ainsi les serviteurs et les soldats firent un feu de bois autour duquel ils se chauffaient. Pierre se tenait parmi eux, auprès du feu, lorsque l'un d'entre eux dit : "Toi aussi, n'es-tu pas de ses disciples ?" (18.25). Pour la deuxième fois, Pierre nia toute connaissance de Jésus, disant : "Je n'en suis pas." Pendant que Pierre ravalait l'amertume de ce deuxième reniement, un autre serviteur prit la parole. Celui-ci était témoin oculaire des événements du jardin, et en plus parent de celui dont Pierre avait tranché l'oreille. Il dit : "Ne t'ai-je pas vu avec lui dans le jardin ?" (18.26). "Pierre le nia de nouveau. Et aussitôt un coq chanta" (18.27). Jésus fut examiné et trouvé innocent, mais Pierre fut examiné et trouvé lâche.

Les Evangiles sont toujours à lire à trois niveaux différents. Le premier niveau est celui des événements de la vie de Jésus. Le deuxième concerne ce que l'auteur de l'Evangile veut communiquer à l'Eglise par son récit. Au troisième niveau, nous devrions nous demander le sens de cet Evangile pour notre vie aujourd'hui.

Une lecture au premier niveau nous dit que Pierre renia Jésus trois fois. Une lecture au deuxième niveau nous amène au message plusieurs fois énoncé déjà dans cet Evangile⁷, à savoir que le chrétien doit être prêt à déclarer publiquement sa foi, même au risque d'une sévère persécution. Notre lecture au troisième niveau nous appelle à avoir une foi courageuse et à confesser notre engagement envers Christ, même si le monde décide de nous nuire, psychologiquement ou physiquement.

⁷ Il s'agit des histoires de Nicodème (Jn 3) et de l'aveugle-né (Jn 9).

Un de mes bons amis partit en Afrique en 1995 pour faire un travail missionnaire. Il aime le Seigneur et s'est engagé profondément à la tâche de partager l'Évangile avec d'autres. Son travail missionnaire fait de lui un chrétien zélé. Dans un de ses premiers rapports, il décrit son voyage en avion vers l'Afrique :

Un homme assis à côté de moi dans l'avion vers l'Ouganda le printemps dernier me dit quelque chose qui m'est resté comme mon ombre. Après lui avoir expliqué que nous venions en Ouganda pour prêcher Jésus-Christ, cet Européen me dit : "Vous m'excuserez, mais ils ont déjà des dieux en Afrique, n'est-ce pas ?" Je ne savais pas comment répondre, alors je n'ai rien dit.

Ce qui tracassait mon ami dans cette expérience, je crois, c'est qu'il avait l'impression d'avoir agi comme Pierre la nuit de l'arrestation de Jésus. Je sais, moi aussi, ce que c'est que d'être intimidé et de ne rien dire. L'Évangile de Jean raconte l'histoire du procès de Pierre comme un avertissement : il existe des forces dans notre monde qui conspirent entre elles pour nous faire commettre l'impensable : renier notre Seigneur !

LE PROCES DE PILATE

Pour le spectateur ordinaire cette nuit-là, Jésus était le seul à qui on faisait un procès. Mais l'Évangile de Jean montre que, d'une certaine façon, Pierre et Pilate étaient également jugés. Pour Pierre, il s'agissait de l'examen de son engagement, alors que Pilate se trouvait face à la plus grande question de tous les temps : "Que ferez-vous de Jésus ?" En l'espace de quelques heures à peine, Pilate dut affronter toutes les questions que les disciples de Jésus s'étaient posées pendant trois années en sa présence.

Lorsqu'on amena Jésus devant Pilate, la première remarque du gouverneur fut : "Prenez-le vous-mêmes et jugez-le selon votre loi" (18.31). Il n'avait que faire des Juifs et de leurs controverses incessantes. Mais le problème posé par Jésus ne voulait pas s'en aller ; Pilate dut alors passer les heures suivantes à essayer de trouver une solution satisfaisante à cette "controverse juive". Pendant ce temps, il était aux prises avec la question de savoir que faire de Jésus.

Sa première réaction donc, comme nous l'avons vu, fut l'indifférence (18.31). La vie ou la mort de Jésus ne le concernait pas. Il aurait préféré que Jésus disparaisse tout simplement.

L'indifférence envers Jésus est en effet la réaction la plus habituelle de nos jours. La plupart des gens préfèrent ne pas même y penser. Mais comme Pilate, nous ne pouvons éviter de prendre une décision à l'égard de Christ.

La deuxième réaction de Pilate fut le dédain. Pendant l'interrogatoire, le gouverneur dit à Jésus : "Moi, suis-je donc juif ? Ta nation et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi ; qu'as-tu fait ?" (18.35). Pour Pilate, il s'agissait, encore une fois, d'un Juif fomenteur de troubles. Bien des gens voient Jésus dans cette optique aujourd'hui. Ils n'ont pour lui et pour ses enseignements que du mépris.

La prochaine réaction de Pilate fut d'éviter Jésus. Après le premier interrogatoire, il avait essayé de manœuvrer de façon à éluder toute décision au sujet de ce Nazaréen. Lorsqu'il proposa de relâcher Jésus à cause de la Pâque (18.38-39), il s'agissait d'esquiver la nécessité de prendre une ferme décision à son égard. Avez-vous observé la même réaction de nos jours ? Les gens se jettent dans leur travail, leurs loisirs, leur musique, ou leurs fêtes afin d'éviter de devoir prendre une décision concernant Jésus !

La quatrième réaction de Pilate face à Jésus fut la peur qu'il ressentit lorsqu'il entendit que ce Jésus se disait Fils de Dieu (19.8). Lui qui avait le droit de vie ou de mort sur tous les Juifs, avait peur de ce Galiléen ligoté qui se tenait devant lui ! Je connais plusieurs missionnaires qui sont entrés dans des pays où des affiches à la douane annoncent : "Attention ! Armes et Bibles interdites !" Même des gouvernements puissants tremblent devant la puissance de l'Évangile de Jésus-Christ aujourd'hui, car ils le craignent autant que les armes de guerre.

Finalement, la dernière réaction de Pilate envers Jésus fut de céder à la pression des chefs des Juifs. Il savait Jésus innocent, mais il n'avait pas le courage de se déclarer et de faire ce qui était juste. Au lieu de cela, il choisit la facilité et permit qu'on crucifie Jésus. Ainsi, les histoires de Pierre et de Pilate se ressemblent.

L'histoire de Pilate montre que personne ne peut éviter de prendre une décision concernant Jésus. Nous pouvons essayer de l'ignorer, mais il ne le permettra pas. A un moment ou un autre, nous serons obligés de lui dire "oui" ou "non". Malgré les pressions qui pèsent sur nous, s'efforçant de nous détourner de lui ou au moins

de nous éloigner de lui, nous devons tous décider de ce que nous répondrons à Jésus.

CONCLUSION

Les trois procès que nous avons regardés décrivent l'Évangile et notre réponse à l'Évangile. Jésus fut examiné et trouvé innocent. Vous

et moi sommes examinés également, comme l'étaient Pierre et Pilate. La question qui se pose est celle-ci : "Allons nous défendre celui qui est mort pour nous ?" Lorsqu'on nous presse, serons-nous assez forts pour dire : "Je suis un disciple de Jésus de Nazareth" ? Cette décision, nous ne pouvons l'éviter : *que ferez-vous de Jésus ?* ◆